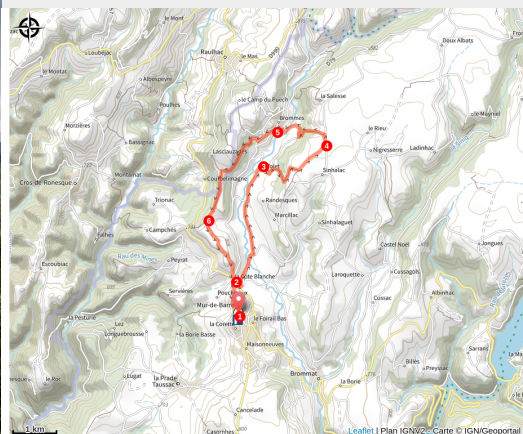


La vallée de la Bromme

PNR_AUBRAC



Vallée de la Bromme (© P. Soissons)



En remontant une ancienne vallée glaciaire aujourd'hui empruntée par un ruisseau parfois impétueux (la Bromme) on chemine au cœur d'un paysage de moyenne montagne.

Vous retrouverez Mur-de-Barrez cité médiévale, par un chemin de crête, ancienne voie clunisienne (reliant Bredons à Conques).

Dans le paisible bocage vallonné du Carladez, cet itinéraire serpente dans la vallée puis sur les hauteurs, et vous offre de belles découvertes patrimoniales : le Château de Venzac, le village de Brommes et son église romane aux croix et modillons exceptionnels.

Et Mur-de-Barrez et son histoire si particulière entre Cantal et Rouergue, qui fut même

Infos pratiques

Pratique : Pédestre

Durée : 4 h

Longueur : 14.5 km

Dénivelé positif : 429 m

Difficulté : Moyen

Type : Boucle

Thèmes : Agropastoralisme, Histoire et patrimoine

propriété des Grimaldi pendant un siècle et demi...

Itinéraire

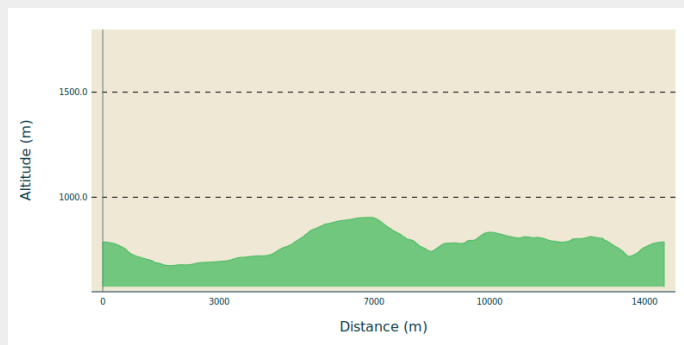
Départ : Mur-de-Barrez, parking de la Corette

Arrivée : Mur-de-Barrez, parking de la Corette

Balisage : — PR

Communes : 1. Mur-de-Barrez
2. Taussac

Profil altimétrique

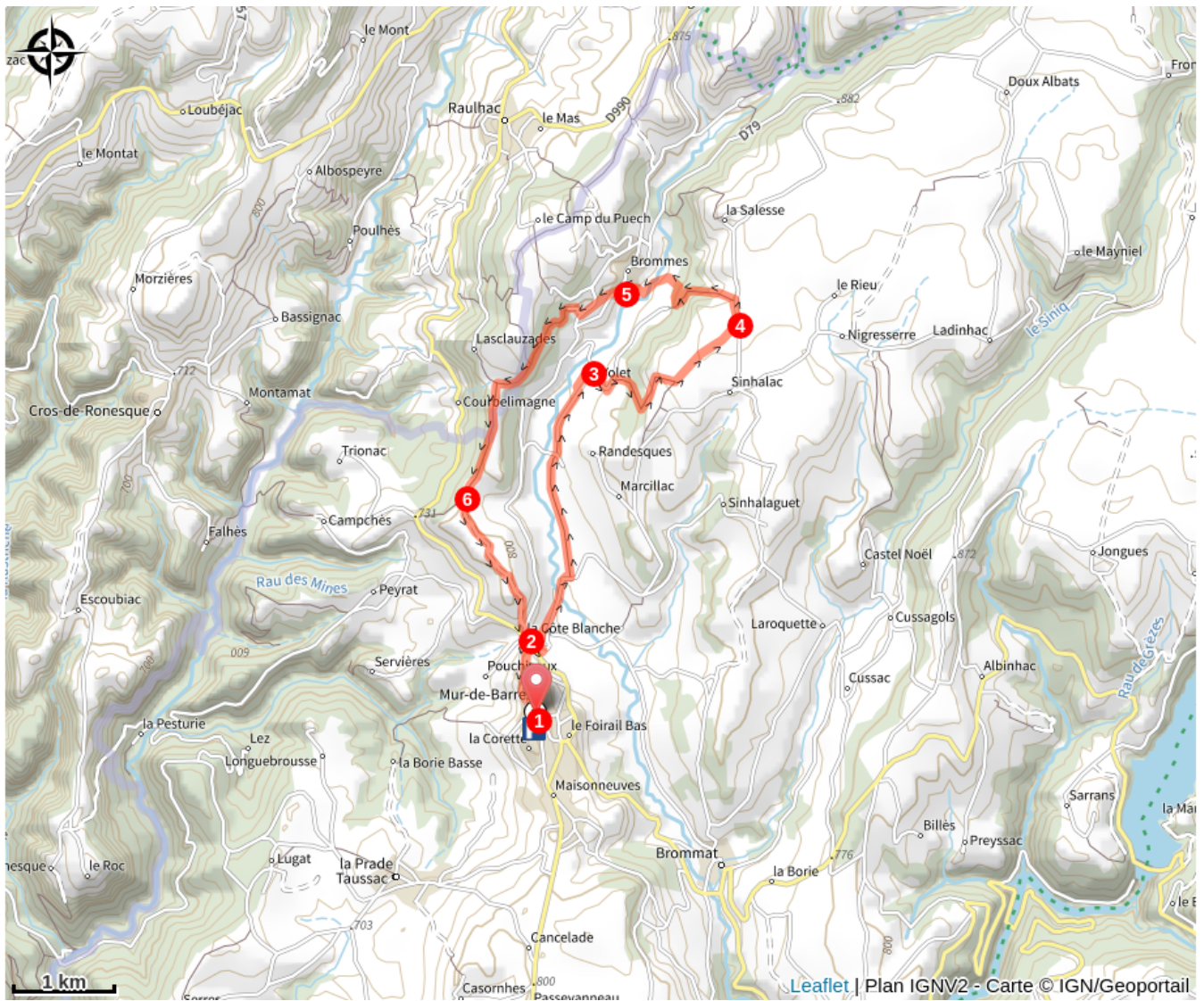


Altitude min 674 m Altitude max 904 m

1. Depuis la tour de Monaco (Tour de l'horloge), suivre direction nord par la rue de la Parro vers la D 900 (direction Raulhac). A 500 m, bifurquer à gauche pour emprunter un escalier métallique, puis une petite route rejoignant un carrefour important de la Côte Blanche.
2. Prendre à droite la D 575 direction " Nigresserre ". Passer la ferme du Marot. Traverser la Bromme. A 250 m, obliquer sur un chemin herbeux (parfois boueux) vers le château de Venzac. Devant l'entrée principale du château continuer tout droit. Déboucher sur la petite route menant à Yolet. Monter à droite jusqu'au hameau (belles demeures typiques restaurées).
3. Après la dernière maison, laisser à gauche la route de Bex, monter à droite par un chemin empierré jusque sur la crête. Au premier croisement de chemin, virer à droite sur 300 m. Au croisement suivant continuer à gauche sur un chemin de crête bordé de noisetiers sur 1 km.
4. Au réservoir (belles vues sur les Monts du Cantal) poursuivre à gauche sur la route de la Salesse sur 300 m. Prendre à gauche un chemin d'exploitation entre les clôtures. Descendre vers la vallée. Après trois virages en épingles, laisser à gauche la ferme du Bex. Continuer par un agréable chemin en sous-bois, jusqu'à la Bromme. Traverser (passerelle) et monter jusqu'au village du même nom (belle église romane dédiée à St Martin : la voussure du portail est ornée de billettes).
5. Continuer sur la D 73 direction Sud-Ouest. Obliquer à droite, monter jusqu'à l'entrée du cimetière, puis suivre un chemin jusqu'à la route du Puech de la Garde. Là suivre à gauche puis bifurquer à droite sur une large piste gravillonnée qui monte vers une partie boisée. Dans le bois obliquer à droite (chemin de terre assez pentu) et faire un aller/retour (20 min) sur un promontoire basaltique et le calvaire de Clauzades (magnifique panorama à 360° sur le Cantal, l'Aubrac et le plateau du Carladez). Au retour poursuivre à droite, par un chemin plus étroit (parfois boueux). Au premier croisement virer à 90° à gauche et suivre un chemin creux puis à découvert sur 1 300 km environ.
6. Au croisement suivant obliquer à gauche sur une large piste montant jusqu'au Puy de la Justice (panorama sur Mur-de-Barrez et la vallée du Goul). Puis

redescendre jusqu'au carrefour de départ. Remonter à Mur-de-Barrez par la petite route à droite et l'escalier empruntés à l'aller.

Sur votre route...



Toutes les informations pratiques

Comment venir ?

Accès routier

Accéder à Mur-de-Barrez depuis la D900 (35 km de Aurillac), et depuis la D904 depuis Lacroix-Barrez (10km).

Parking conseillé

Parking de la Corette

Lieux de renseignement

Office de Tourisme Aubrac Laguiole Carladez et Viadène - Bureau du Carladez

12, Grand'Rue, 12600 MUR-DE-BARREZ

carladez@tourismeenaubrac.com

Tel : 05 65 66 10 16

<https://www.tourisme-en-aubrac.com>



Source



Communauté de Communes Aubrac Carladez et
Viadène

<https://www.ccacv.fr/>